

## RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2013

Dol Pays d'Initiatives - Médiathèque L'Odyssée -Librairies «Fache» et «L'Herbe rouge»

La date limite de réception des nouvelles : 11 mars 2013

Adresse de réception : DPI, Concours de nouvelles 2013, 1 Place Charles De Gaulle, 35120 Dol de Bretagne

Dans l'enveloppe : 3 exemplaires de la nouvelle, non identifiables + chèque à DPI de 10€ + bulletin d'inscription + autorisation parents pour les mineurs.

- Art 1 Le concours 2013 est ouvert aux jeunes de moins de 18 ans (catégorie Jeunes) et aux adultes (catégorie Adultes)... qui s'engagent à proposer une nouvelle inédite.
- Art 2 Le thème est libre.
- **Art 3** La nouvelle, dactylographiée et ne portant aucun signe distinctif (signature ou autre), n'excèdera pas 6 pages, recto uniquement. La taille de la police ne sera pas inférieure à 11. Chaque participant ne peut proposer qu'une nouvelle.
- **Art 4** Les 3 exemplaires de la nouvelle seront mis sous enveloppe avec le bulletin de participation et le chèque de dix euros (à l'ordre de DPI). **Les jeunes sont dispensés de droit d'inscription**. Ils devront joindre la fiche d'autorisation à participer signée par l'un au moins des parents.
- L'enveloppe, suffisamment affranchie, sera adressée à :
  - DPI, Concours de nouvelles 2013, 1 Place Charles de Gaulle, 35120 Dol de Bretagne
- **Art 5** Il n'est pas fait retour des nouvelles.
- Art 6 Chaque participant, jeune ou adulte, recevra le recueil des nouvelles primées par le jury.
- **Art 7** Chaque participant autorise le cas échéant l'organisateur (association DPI) à publier sa nouvelle, libre de droits, dans le recueil des nouvelles primées.
- **Art 8** Un jury souverain, composé de gens du théâtre, de littéraires, de lecteurs... désignera les lauréats. La proclamation des résultats s'effectuera le 25 mai 2013 à 15h45, à l'Odyssée, dans le cadre de la manifestation «Lir'à Dol».
- **Art 9** Les meilleures nouvelles feront l'objet d'une publication, qui a valeur de Prix. Il sera en outre attribué des dotations par les Libraires de Dol de Bretagne, voire d'autres récompenses. La vente des recueils sera assurée par les libraires dolois, partenaires du Concours de nouvelles, au seul profit de DPI qui prend en charge les frais d'impression.
- **Art 10** Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'association DPI : <a href="mailto:dpi35@orange.fr">dpi35@orange.fr</a>, et par téléphone : 06 32 12 49 34
- Art 11 Le fait de participer vaut adhésion totale et sans réserve au présent règlement.